

Nasso

7 Juin 2025
11 Sivan 5785

1398



	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h32*	22h56	00h30
Lyon	21h09*	22h26	23h39
Marseille	20h57*	22h10	23h14
Tel Aviv	19h24	20h28	20h59
Jérusalem	19h07	20h25	21h01

🕯️ Prière d'allumer à l'heure
de votre communauté.

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: +972 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 11 Sivan, Rabbi Its'hak Yaakov Weiss,
président du Tribunal rabbinique de
Jérusalem

Le 12 Sivan, Rabbi David Pardo, auteur du
Chochanim Lédaïd

Le 13 Sivan, Rabbi Réphaël Yona Tikotsinsky,
Roch Yéchiva de Yérou'ham

Le 14 Sivan, Rabbi Nissim Yaguen

Le 15 Sivan, Rabbi Yédidia Réphaël
Aboulafia

Le 16 Sivan, Rabbi Sasson Lévi

Le 17 Sivan, Rabbi Aharon de Karlin

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La volonté divine de voir les tribus unies

« Les phylarques firent des offrandes inaugurales pour l'autel, le jour où il avait été oint. »

(Bamidbar 7, 10)

Il est intéressant de noter que le terme 'hanouka (inauguration) est construit sur la même racine que le mot 'hinoukh. Quant à l'autel, il fait allusion au peuple juif. D'où la nouvelle lecture de notre verset : ensemble, les princes de tribus éduquèrent les enfants d'Israël en leur montrant que la solidarité est à la base de tout. Cette notion se retrouve à travers la présentation de leurs offrandes : « Une voiture par deux phylarques, un taureau par phylarque. » Symboliquement, cela exprimait l'association d'un prince avec un autre leur permettant de contribuer, ensemble, à l'éducation du peuple. Telle est l'idée développée par le Sforno : « En vertu de la fraternité régnant en leur sein, ils allaient mériter le déploiement de la Présence divine, dans l'esprit du verset : "Ainsi devint-il Roi de Yéchouroun, les chefs du peuple étant réunis." »

L'idéal de solidarité apparaît également à travers le mot agala (voiture), pouvant être rapproché du mot agoul (rond), le cercle symbolisant l'égalité. Le Rabbi de Tzanx explique que nous avons l'habitude de confectionner des matsot rondes, car cette forme exprime le climat de solidarité devant présider parmi nous. A l'image d'un cercle ne comportant pas de coin où l'on puisse s'échapper, tous les membres du peuple doivent être unis.

Désormais, nous pouvons mieux comprendre le sujet de la supputation (sfira) du Omer, ces quarante-neuf jours que l'Eternel nous a ordonné de compter en guise de préparation au don de la Torah. Le terme sfira fait écho aux dix sfirot, sphères supérieures par lesquelles Dieu fait descendre Son abondance vers le monde pour la faire parvenir à l'homme. Ces sphères sont rondes, car, uniquement de cette manière, nous sommes en mesure de réceptionner la bénédiction divine. De même, afin de recevoir la Torah, nous devons être solidaires, à l'image des points d'un cercle, comme le suggère le verset « Et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne » (Chémot 19, 17). La montagne est ronde et nos ancêtres l'entourèrent en demi-cercle, expression de leur solidarité, confirmée par le singulier du verset « Israël y campa en face de la montagne » (ibid. 19, 2) – tel un seul homme, doté d'un seul cœur. Les princes de tribus ne s'enorgueillirent pas les uns devant les autres, comme le témoigne le sacrifice identique qu'ils apportèrent. Leur service était parfait, l'orgueil étant absent.

C'est la raison pour laquelle l'Eternel agréa leurs actes : « Reçois ces présents de leur part, ils seront employés au service de la Tente d'assignation. » (Bamidbar 7, 5) Ceci est corroboré par les propos du Ramban : « Le Saint béni soit-Il témoigne de l'honneur à ceux qui Le

craignent, comme Il le dit : "Car J'honore qui M'honore." Or, les princes de tribus apportèrent tous, le même jour, ce sacrifice sur lequel ils s'étaient mis d'accord. En outre, il était impossible que l'un ne précède pas l'autre [dans l'apport de ce sacrifice], aussi l'Eternel a-t-Il donné l'honneur aux drapeaux avançant en premier d'apporter leur sacrifice en premier. »

Bien que tout Juif, « partie divine supérieure », soit un monde à part entière, cela n'est vrai que dans la mesure où il fait partie du peuple juif. Toutefois, s'il se sépare de la communauté, il perd sa valeur. En effet, celle-ci se mesure par la Torah qui est en lui, en vertu du verset : « L'âme de l'homme est un flambeau divin. »

En outre, les soixante myriades de lettres de la Torah correspondent à ce même nombre d'âmes juives. Cette idée peut se lire en filigrane à travers les lettres du mot Israël, initiales de l'expression yèch chichim ribo otot laTorah, « il y a soixante myriades de lettres dans la Torah ». Ainsi, tout Juif est une partie intrinsèque de la Torah, à condition toutefois qu'il reste attaché à la communauté. Dans le cas contraire, le peuple juif est incomplet, de même que la Torah.

Comment donc est-il possible que tous les membres de notre peuple soient unis ? Lorsque l'humilité et le respect mutuel règnent. C'est pourquoi le don de la Torah ne pouvait se réaliser que dans une atmosphère d'humilité et de solidarité.

Les chefs de tribus se distinguaient particulièrement par leur humilité, puisqu'ils ne se sentaient pas supérieurs aux autres membres du peuple. Aussi, trouvèrent-ils grâce aux yeux de l'Eternel, qui fit résider Sa Présence parmi eux.

Dieu dit à Iyov (Baba Batra 16a) : « J'ai créé de nombreuses gouttes dans les nuages, et créé pour chacune d'elles une origine propre, afin qu'il n'y ait pas deux gouttes sortant du même endroit. Car, le cas échéant, elles rendraient la terre boueuse et elle ne pourrait donner de fruits. » Cependant, lorsque les gouttes arrivent sur terre, elles se lient pour devenir un courant d'eau. Celui-ci prend ensuite la forme d'un fleuve qui se déverse dans la mer, dans un lac ou dans une rivière. De cette manière, le maintien du monde est assuré, les eaux irriguant la terre. Par conséquent, bien que chaque goutte d'eau ait sa propre origine, elle ne peut apporter de bienfait au monde que si elle se lie aux autres, car, seule, elle n'a aucun effet. De même, un membre du peuple juif n'est en mesure de lui être efficace que s'il se rattache aux autres.

Puissions-nous avoir le mérite de réaliser l'immense valeur de la solidarité, d'observer les mitsvot et de servir l'Eternel dans cet esprit, afin de Lui donner entière satisfaction !



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Perpétuer l'élan

La veille de Chavouot de l'année 5770, j'eus le plaisir de voir le peuple juif dans toute sa splendeur. Au courant de la nuit, je passai dans plusieurs synagogues du XIXe arrondissement de Paris et constatai qu'elles étaient comblées, emplies de jeunes comme de vieillards, plongés de concert dans l'étude de la Torah.

Plus de trois cents ba'hourim s'étaient regroupés autour de mon fils, Rabbi Moché chelita, pour écouter ses paroles de Torah et de moussar. De même, mon autre fils, Rabbi Réphaël chelita, était entouré de plusieurs centaines de jeunes, certains d'apparence non-religieuse, écoutant avec soif ses propos.

Je pris à mon tour la parole et leur demandai : « Que faites-vous là au milieu de la nuit ? Pourquoi n'êtes-vous pas allés dormir ? » Avec simplicité et franchise, ils me répondirent : « Nous sommes venus recevoir la Torah. » Leur réponse m'émut profondément et amplifia mon amour pour eux. Je suis certain que le Saint béni soit-Il les aime fortement et était Lui aussi très heureux de ce spectacle.

Telle est l'ampleur de la révolution spirituelle ayant éclaté dans le monde, avant la venue du Messie. L'esprit de pureté s'intensifie, tandis que de plus en plus de personnes aspirent à écouter la parole divine, conformément à cette prophétie : « Ce ne sera ni la faim demandant du pain ni la soif de l'eau, mais le besoin d'entendre les paroles de l'Eternel. » (Amos 8, 11)

En particulier suite à la sainteté de la fête du don de la Torah, l'homme doit se renforcer spirituellement et continuer son ascension, plutôt que de se contenter de son niveau actuel.

C'est pourquoi, après Chavouot, nous lisons les parachiot de Nasso et Béhaalotékha, la première exprimant l'idée d'élévation spirituelle, et la seconde celle d'une double élévation (en coupant le mot béhaalotékha en la lettre beit, équivalant à deux, et haalotékha). Durant les jours de la supputation du Omer, l'homme se prépare afin de devenir un réceptacle digne de recevoir la Torah, ce qu'il peut ensuite faire, arrivée la fête de Chavouot tant attendue. Or, il lui incombe ensuite de veiller à maintenir cet élan spirituel et de se renforcer toujours davantage.

DE LA HAFTARA

« **Il y avait un homme (...).** » (Choftim chap. 13)

Lien avec la paracha : la haftara raconte l'histoire de Chimchon, qui devint nazir, et rapporte les directives données à ce sujet par l'ange à sa mère, tandis que notre paracha évoque le sujet du nazir et les lois le concernant.

CHEMIRAT HALACHONE

L'interdiction de louer à l'excès

Il est interdit de louer son prochain outre mesure, même en l'absence de ses ennemis. Car, on risque ainsi d'en venir à le blâmer, en concluant son discours par la phrase « à l'exception de ce vice qu'il possède ». De même, il est possible que ses auditeurs réagissent en disant : « Pourquoi le loues-tu tant, alors qu'il a tel ou tel défaut ? »



DANS LES SILLONS DE NOS ANCÊTRES

J'ai bu et je dois dire merci !

Rav Moché Feinstein zatsal, dirigeant spirituel du judaïsme orthodoxe américain et l'un des grands décisionnaires de la génération précédente, devait rencontrer un homme d'affaires au quatrième étage d'un immeuble de bureaux, sans ascenseur. Agé de plus de quatre-vingt-cinq ans, il monta les escaliers avec grande peine.

A la fin de l'entretien, il redescendit doucement les marches. Alors qu'il s'apprêtait à entrer dans la voiture qui l'attendait, il s'arrêta soudain sur place. Sans ajouter un mot de plus, il revint sur ses pas et avança en direction du grand immeuble.

Les deux élèves qui l'accompagnaient s'empressèrent de lui demander : « Le Rav aurait-il oublié quelque chose ? »

« – Oui, répondit-il. Je dois remonter.

– Ne vous dérangez pas. Nous monterons à votre place », s'écrièrent-ils aussitôt.

Mais, Rabbi Moché n'était pas prêt à céder. « C'est mon affaire ! », protesta-t-il. Il se mit alors à monter les étages.

Ses élèves l'accompagnèrent. Ils virent combien il s'essouffait, tant cet exercice lui demandait des efforts. Il s'arrêta à chaque étage. Quand il arriva enfin au quatrième, il entra dans le bureau du nanté. Ce dernier, surpris, se leva. Quelle nouveauté le Rav pouvait-il avoir à lui dire depuis leur conversation récente ? Rabbi Moché l'éclaircit rapidement : « J'ai oublié de vous remercier pour le thé que vous m'avez préparé. Il était délicieux ! »

Les disciples furent réduits au silence. Une fois remis de leur stupeur, ils questionnèrent leur Maître : « Vénéré Rav, ne pouviez-vous pas nous charger de remercier cet homme ? »

« Je le pouvais certainement, répondit-il simplement. Mais, qui a bu le thé, moi ou vous ? C'est moi, donc c'est à moi de remercier ! »

Rav Yossef Mougrabi chelita rapporte cette anecdote dans son ouvrage Avot Oubanim, où il nous transmet un message poignant : telle est la ligne de conduite d'un véritable Gadol de notre peuple, empli de reconnaissance envers autrui du plus profond de son être. Et sur quoi portait sa gratitude ? Sur de minimes faveurs.

Qu'en est-il de nous ? Nous pensons, au contraire, que tout nous est dû. Quand quelqu'un manque de nous apporter ce que nous nous serions attendus à recevoir de lui, nous nous mettons en colère. Nous ne comprenons pas qu'il ne se soit pas senti obligé de nous l'amener. Nous oublions toutes les autres fois où cet individu nous a remis ce que nous attendions de lui, nous ne songeons pas même au fait que nous ne lui avons peut-être jamais rendu ses bienfaits et nous nous concentrons uniquement sur cette fois-ci où, selon notre point de vue, il n'a pas rempli son obligation.



PERLES SUR LA PARACHA

Mesure pour mesure

« Possesseur d'une chose sainte, on peut en disposer. » (Bamidbar 5, 10)

Dans la Guémara (Brakhot 63a), il est écrit : « Rabbi Yo'hanan s'interroge : pourquoi l'épisode de l'épouse soupçonnée d'infidélité est-il juxtaposé à celui des troumot et maasrot ? Pour t'enseigner que quiconque a en sa possession des prélèvements et ne les remet pas au Cohen finira par avoir besoin de lui à cause de sa femme. »

Nous pouvons nous demander ce que cet homme fait avec ces prélèvements revenant au Cohen. Il est improbable qu'il les gaspille en les jetant à la mer et on ne peut pas non plus envisager qu'il les mange, car, le cas échéant, il serait passible de mort.

Dans son ouvrage Bénéyahou, Rabbénou Yossef 'Haïm – que son mérite nous protège – explique qu'il est question d'un homme faisant les prélèvements conformément à la loi, mais qui, au lieu de les apporter au Cohen, les dépose chez lui jusqu'à ce que celui-ci vienne les récupérer. D'où sa punition, mesure pour mesure : ayant refusé de se rendre auprès du Cohen pour lui donner ce qui lui revient, il sera contraint d'aller le trouver pour qu'il fasse boire à son épouse les eaux amères.

L'auteur du Téhila Lédaïd explique d'une autre manière l'équité de la punition infligée à cet homme. La première femme de l'humanité, 'Hava, fut créée à partir de la côte d'Adam. Le mot tséla (côte) équivaut numériquement à 190, tandis que le nom 'Hava équivaut à 19. Il en résulte que la femme est un dixième de la côte, donc de l'homme.

Aussi, celui qui tarde à donner ses maasrot au Cohen, les gardant chez lui, finira par devoir lui présenter son propre maasser, c'est-à-dire son épouse, la soupçonnant d'infidélité.

L'honneur d'Israël, celui du Créateur

« Ils imposeront ainsi Mon Nom sur les enfants d'Israël, et Moi, Je les bénirai. » (Bamidbar 6, 27)

Quand un homme est célèbre et honoré des autres, son épouse, surnommée « femme d'untel », en retire aussi de l'honneur.

S'il en est ainsi, explique Rabbi Israël Hofstein zatsal, auteur du Avodat Israël, les enfants d'Israël sont plus honorables que les anges célestes, du fait que le Créateur les appelle par Son Nom. Nous sommes comme Sa fiancée, comme il est dit : « Alors, Je te fiancerai à Moi pour l'éternité. »

Tel est le sens de notre verset « Ils imposeront ainsi Mon Nom sur les enfants d'Israël » : ils seront désignés par le Nom de D.ieu, car ils constituent Son peuple bien-aimé. Par conséquent, « Je les bénirai » de toutes les bénédictions, tandis que toute l'armée céleste s'accordera sur le fait que l'honneur du peuple juif est aussi celui de l'Eternel.

Le prénom, le plus élogieux des titres

« Celui qui présenta le premier jour son offrande fut Na'hchon, fils d'Aminadav. » (Bamidbar 7, 12)

Pourquoi le titre de « prince de tribu » ne figure-t-il pas au sujet de Na'hchon ? Le 'Hizkouni explique que cette ellipse vise à éviter qu'il ne s'enorgueillisse d'avoir apporté son offrande en premier.

Quant aux autres chefs de tribus, ils sont désignés ainsi, du fait qu'ils se rabaissèrent en étant prêts à apporter leur sacrifice après lui.

L'auteur de Itouré Torah propose une autre interprétation : Na'hchon ben Aminadav était devenu célèbre pour avoir été le premier à se jeter dans la mer, aussi, son nom est-il encore plus élogieux que le titre de nassi.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La solidarité, le moyen de mériter la Torah

Dans la bénédiction des Cohanim, mentionnée dans notre paracha, nous trouvons que les Cohanim devaient bénir le peuple « avec amour ». D'après la halakha, un Cohen haïssant la communauté ou haï d'elle ne peut pas prononcer cette bénédiction. Le Zohar explique que ce serait dangereux pour lui. Ceci illustre la prépondérance de la solidarité et de l'amour mutuel.

La bénédiction des Cohanim est rapportée précisément dans la section de Nasso, généralement lue avant ou après Chavouot, afin de nous enseigner que la solidarité est la condition sine qua non au don de la Torah. L'idée centrale de notre paracha est la solidarité entre tous les membres du peuple, idéal ne pouvant être atteint qu'au prix d'un travail sur soi visant à corriger ses traits de caractère. Ceci nous permet de mériter la couronne de la Torah tout au long de l'année et, en particulier, lors de la fête de Chavouot. Celui qui aime son prochain comme lui-même et se réjouit véritablement de sa joie et de sa réussite méritera de trouver grâce aux yeux de l'Eternel et de voir ses entreprises couronnées de succès.

Le fait de lire la paracha de Nasso aux alentours de Chavouot nous fait réaliser que le mérite essentiel pour acquérir la Torah est l'amélioration de ses traits de caractère et de sa conduite vis-à-vis d'autrui. Seulement de cette manière, nous pourrions nous élever dans les voies divines.

Par ailleurs, la Torah décrit comment le Saint béni soit-Il compte les tribus selon leurs familles et leur témoigne ainsi de l'honneur. Il n'oublie aucune d'entre elles, toutes étant égales à Ses yeux. De plus, soucieux concernant la famille de Kéhat assignée au dangereux travail du port de l'Arche sainte, Il dit à son sujet : « N'exposez point la branche des familles issues de Kéhat à disparaître. » (Bamidbar 4, 18) De même, Il veilla à recenser la famille Guerchoni, bien qu'elle ne se vît pas confier une tâche aussi importante que celle de Kéhati, détaillant ses descendants en leur consacrant plusieurs versets.

En outre, le Saint béni soit-Il Lui-même témoigne du respect à la tribu de Lévi et Lui est reconnaissant pour son service au Temple, bien qu'en vérité, cette mission représente un privilège. A fortiori, nous devons en déduire notre devoir de respecter notre prochain. Seulement par ce biais, nous mériterons de recevoir véritablement la Torah, car « tu aimeras ton prochain comme toi-même est un principe d'or de la Torah ».

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



ce n'est de nous tenir debout et d'écouter attentivement. Et pourtant, il recèle de véritables trésors. Aussi, tentons de le découvrir et d'y méditer.

Nos Sages nous révèlent (Talmud de Jérusalem, Sota 46, 1) que la bénédiction des Cohanim est la ségoula que l'Eternel, dans Sa grande bonté, nous a accordée afin de nous protéger de toute calamité. Citant le verset des Tehilim « Le Tout-Puissant fait sentir Sa colère tous les jours », nos Maîtres se demandent qui peut annuler le courroux divin. Et Rabbi Abin affirme, au nom de Rav A'ha, que « la bénédiction des Cohanim en a le pouvoir ».

La bénédiction des Cohanim est l'unique moyen de protection datant de l'époque du Temple qui est resté entre nos mains. Comme lors de ces jours d'antan, elle continue à nous protéger aujourd'hui. C'est le vestige du service au Temple effectué par les Cohanim, souligne le Ramban dans la section Béhaalotékha où il affirme qu'à notre époque, le service des sacrifices n'existe plus et les Cohanim ne l'effectuent plus, mais il nous reste cependant la bénédiction des Cohanim, seule fonction qu'ils pratiquent encore de nos jours.

Ceci rejoint les propos du Talmud de Jérusalem selon lesquels, en l'absence de Temple, où nous sommes malheureusement exposés à toutes les menaces, la bénédiction des Cohanim, qui, elle, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, déverse sur nous la bénédiction divine, nous protège de tout danger et mauvais décret et nous ouvre l'ensemble des portes nous permettant d'améliorer notre qualité de vie et de voir nos entreprises couronnées de succès.

Le Nétivot Chalom de Slonim explique la vertu de la bénédiction des Cohanim, « cadeau donné par l'Eternel à Son peuple ». Il ajoute que « la Torah et les mitsvot sont une aide accordée par le Saint béni soit-Il au Juif et contrebalançant tout ce qui l'éloigne ; mais, en plus de cela, le Créateur, dans Sa grande bonté, lui a donné la béné-

diction des Cohanim, qui lui permet, chaque jour, de jouir de la bénédiction supérieure ».

Une ségoula unique

Rav 'Haïm Kanievsky chelita raconte qu'il a vu dans un ouvrage datant d'environ cent ans (dont il ne se souvient plus le titre) que chaque mot de la brakha des Cohanim comprend une bénédiction particulière. Par exemple, le terme vi'hounéka constitue une bénédiction pour les enfants ; l'expression véyassem lékha chalom, pour la paix conjugale, etc. Il ajoute que nous pouvons demander au Cohen de penser à nous quand il prononce le mot de la brakha correspondant au salut dont nous avons besoin, conseil s'étant bien souvent avéré efficace. Rav Kanievsky ajoute : « Tous les jours, des gens connaissant des conflits au sein de leur foyer viennent me voir. Je pense qu'ils pourraient essayer cette ségoula. »

Dans son approbation à l'ouvrage Birkat Cohanim Béahava, Rabbi David Cohen chelita, Roch Yéchiva de 'Hevron, écrit : « Il y a quelque temps, je me suis rendu chez le Roch Yéchiva, le Gaon Rav Steinman chelita, qui m'a dit être très étonné que tant de gens attendant le salut dans un certain domaine cherchent à recevoir une brakha et sont souvent prêts à parcourir de longues distances pour cela, alors que rien ne leur garantit que cette pratique sera salvatrice. Ils ne prêtent pas attention au fait qu'ils disposent, chaque jour, d'une brakha dont l'Eternel a assuré le pouvoir de déclencher une abondante bénédiction, en l'occurrence la brakha des Cohanim, qu'ils ne s'efforcent donc pas d'écouter à tout prix. »

Tentons de mettre à profit ce merveilleux cadeau en nous préparant à être attentifs à chaque mot de cette brakha et en y répondant avec le plus de ferveur. De cette manière, nous nous assurerons une formidable protection céleste et aurons accès à des trésors infinis d'abondance.

N

ous vivons dans un monde agité et imprévisible. Qui aurait cru qu'un virus invisible à l'œil nu entraîne une si

grande révolution dans notre existence ? Il a causé la fermeture des synagogues et lieux d'étude, l'emprisonnement des gens dans leur foyer et le décès de nombre de nos frères. D'ieu a rappelé à Ses côtés des anciens de notre peuple, des érudits et grands en Torah. Face à ces ravages, nous baissons douloureusement la tête, peiné par la disparition des meilleurs d'entre nous.

Nous désirons tous nous préserver, ainsi que nos enfants, des assauts du mauvais penchant et des dangers des maladies, recherchons la prospérité, la réussite et le bonheur. Nous aspirons à ouvrir notre cœur à la Torah et à nous élever spirituellement. Mais, qui sait ce que nous réserve le lendemain ? Qui peut nous garantir que nos souhaits seront comblés ?

D'après nos Maîtres, depuis la destruction du Temple, chaque jour qui passe amène avec lui une plus grande malédiction que le jour précédent. Quelle prévision effrayante ! Comment affirmer qu'avec le temps, la situation ne va que s'empirer de plus en plus ? Est-ce à dire que des décrets plus durs pèseront sur nous, que des maladies plus graves nous frapperont ? Comment faire face à ces rudes épreuves ? Détournons-nous un moyen capable de nous protéger ?

Notre paracha nous offre justement un merveilleux cadeau à cet égard. La Torah nous annonce l'existence d'instants extrêmement influents que nous pouvons exploiter. Ce précieux cadeau se cache vers la fin de la prière et ne demande pratiquement rien de nous, si